



MANUEL DU CHALET SCOTT



Le manuel du Chalet Scott Spa sur Rivière

Bonjour et bienvenue au Chalet Scott Spa sur Rivière !

Merci d'avoir choisi notre chalet, nous espérons que vous y passerez un séjour à la hauteur de vos attentes ! Ce manuel sera un outil de référence durant votre séjour avec plusieurs informations utiles.

Le Chalet

Le chalet est situé au 42 Chemin de la Traverse à Scott (Québec) G0S 3G0.

Heure d'arrivée : À partir de 17H00.

Heure de départ : Avant 11H00.

Pour nous joindre

Vous pouvez nous joindre en tout temps aux coordonnées suivantes :

Cellulaire : (1-418) 931-7589. Joignable par appel ou par message texte.

Ligne fixe : (1-418) 648-9490. Joignable par appel seulement.

Notre e-mail : louise.chouinard@gmail.com ou locations@gestionchouinardvoyer.com

Internet très haute vitesse

Le chalet est muni d'une connexion wi-fi très haute vitesse de Telus.

Nom du réseau : TELUS4334

Mot de passe du réseau : henri422

Accès au chalet – La clé

À votre arrivée au chalet, la clé se trouvera dans la boîte sécurisée illustrée ci-dessous.



Le code d'accès à 4 chiffres vous sera fourni le jour de votre arrivée, par téléphone. Vous devrez ainsi communiquer avec nous au (1-418) 931-7589 lors de votre arrivée au chalet.

Barbecue

Au printemps, été et automne, vous trouverez deux bonbonnes de propane pour le BBQ au chalet. Dans la rare éventualité où vous devriez manquer de propane, vous pouvez aller remplir les deux bonbonnes ou encore en échanger une vide contre une pleine au dépanneur du coin. Gardez simplement votre facture et acheminez-la nous à l'adresse courriel suivante : locations@gestionchouinardvoyer.com ou louise.chouinard@gmail.com. Nous payerons sur réception.

Il se peut que l'allumeur électrique du BBQ soit défectueux, ceux-ci peinent à survivre aux hivers. Habituellement, un briquet à long bec est disponible au chalet pour allumer « manuellement » le feu du BBQ, mais nous vous suggérons d'en apporter un si vous prévoyez l'utiliser.

Divertissement

Le chalet est équipé d'une télévision intelligente connectée à internet. L'accès à Netflix vous sera offert gratuitement étant donné que le chalet n'est plus muni d'un lecteur DVD / Blu-Ray.

Un décodeur avec accès au câble vous sera également fourni. Une grande sélection de chaînes est incluse dans le forfait dont certaines chaînes premium et sportives (TVA Sports / RDS / etc...)

Des livres de grands auteurs ainsi que des jeux de société sont mis à votre disposition.

Installations Sanitaires

Le chalet n'est pas raccordé au réseau d'égouts de la municipalité.

Pour cette raison, veuillez s'il-vous-plaît accorder une attention particulière à ne pas disposer rien d'autre que du papier toilette dans les toilettes.

- Pas de mouchoirs ;
- Pas de lingettes humides ;
- Pas de tampons démaquillants ;
- Pas de produits d'hygiène féminine ;
- Tout autre produit autre que le papier de toilette fourni au chalet par le Locateur.

Équipements et fournitures

Le chalet est tout équipé. Vous n'avez qu'à apporter votre épicerie, on s'occupe du reste !

- Les aliments de base tel que farine, sel, poivre, épices, etc... sont fournis en quantité suffisante à votre arrivée.
- Les savons à main, à lessive ainsi que les produits nettoyants sont fournis.
- Shampoing, revitalisant, savon pour le corps et sèche-cheveux sont fournis.
- La literie complète est fournie.
- Cafetières sur place :
 - Cafetière Keurig à cups (cups non fournis) ;
 - Cafetière régulière à filtre (filtres fournis)(café non fourni mais moulin électrique, oui)
 - Cafetière de type Bodum (espresso sur le feu)

Literie – Draps et couvertures

À votre arrivée, vous trouverez un sac sous chaque lit. Ce sac contient tous les draps et taies d'oreillers nécessaires pour ce lit. Vous devez ainsi faire les lits requis durant votre séjour. À votre départ, simplement défaire les lits utilisés et déposez les draps et taies sur le couvre-lit.

Serviettes

Les serviettes d'intérieur sont fournies pour le chalet.

Avant votre départ, si cela est possible, nous vous demandons de laver et sécher les serviettes que vous avez utilisées. Si vous n'avez pas pu laver et sécher les serviettes, celles-ci doivent être déposées sur la laveuse s'il-vous-plaît.

Stationnement

Le stationnement de vos voitures doit se faire dans la portion en « gravel / terre » de l'entrée. Le stationnement est interdit sur la pelouse.

Thermopompe – Air climatisé et chauffage d’appoint

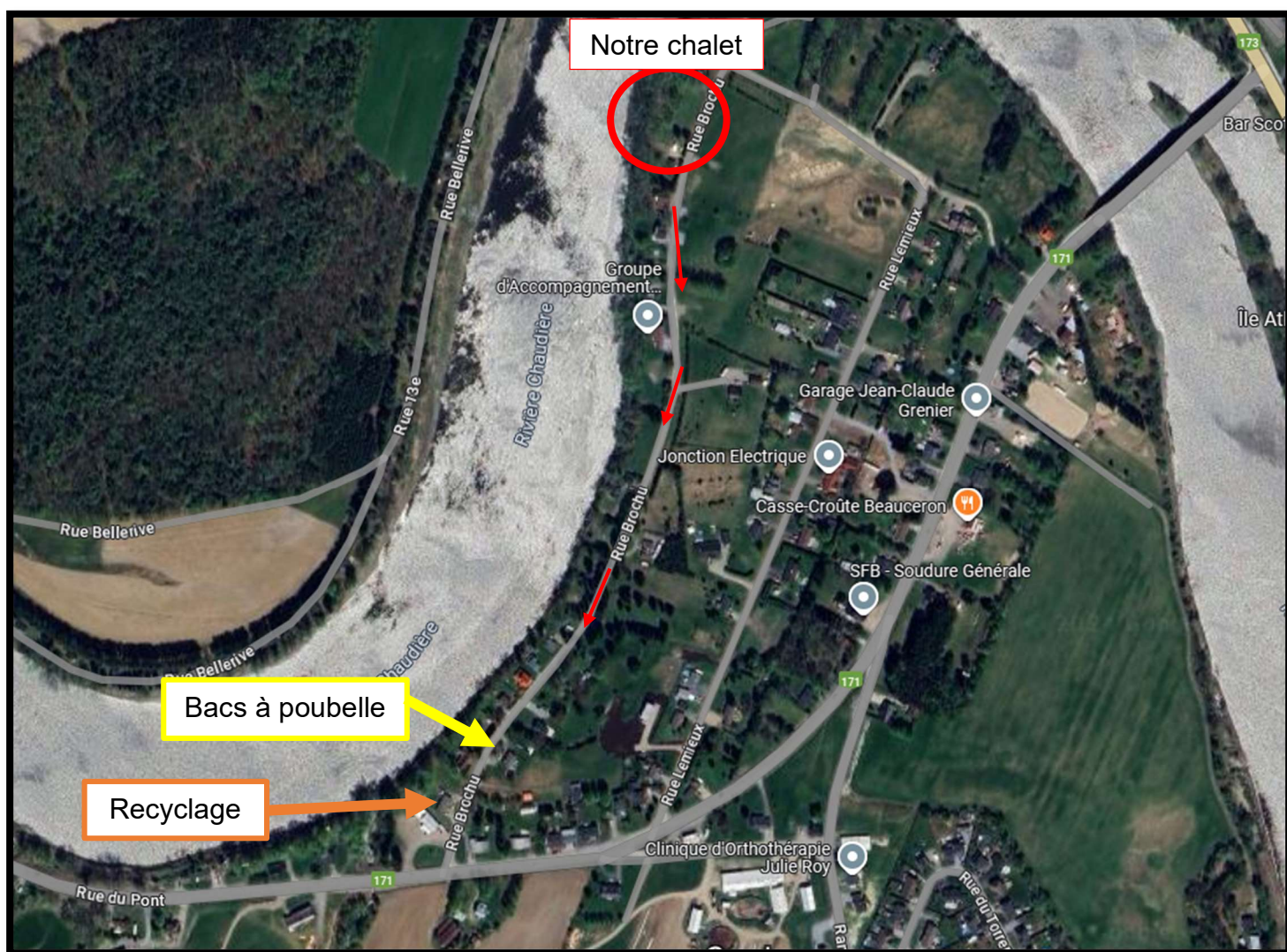
La procédure pour opérer efficacement la thermopompe se trouve sur le réfrigérateur. Vous pourrez vous y référer une fois sur place.

À noter qu’en hiver, la thermopompe cessera de fonctionner lorsque la température ambiante atteint -15 degrés Celsius. À ce moment, utilisez uniquement le chauffage électrique.

Vidanges – Poubelles et Recyclage

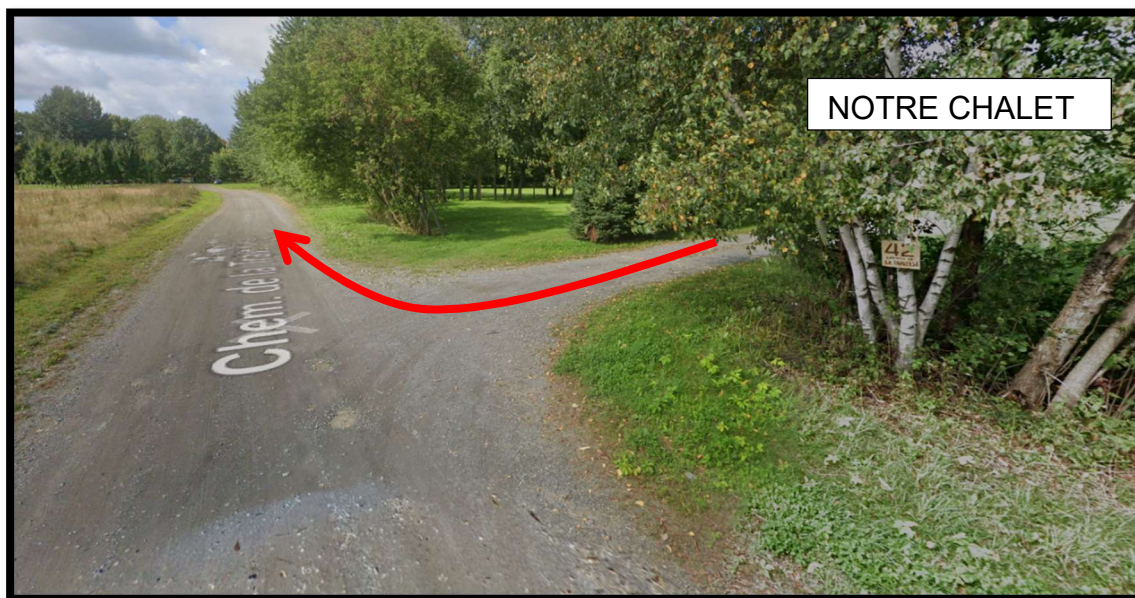
Étant donné que notre chalet est situé en zone de villégiature, le service de collecte d’ordure et de recyclage n’est pas offert directement au chalet. Vous devrez ainsi aller porter vos vidanges et votre recyclage aux bacs communs qui sont situés sur la rue Brochu près de l’intersection avec la rue du Pont (Route 171).

L’emplacement des bacs d’ordure est illustré sur la carte ci-dessous avec le cercle jaune tandis que l’emplacement du bac de recyclage est illustré avec la flèche orange.



Pour vous rendre facilement aux différents bacs, voici les directions :

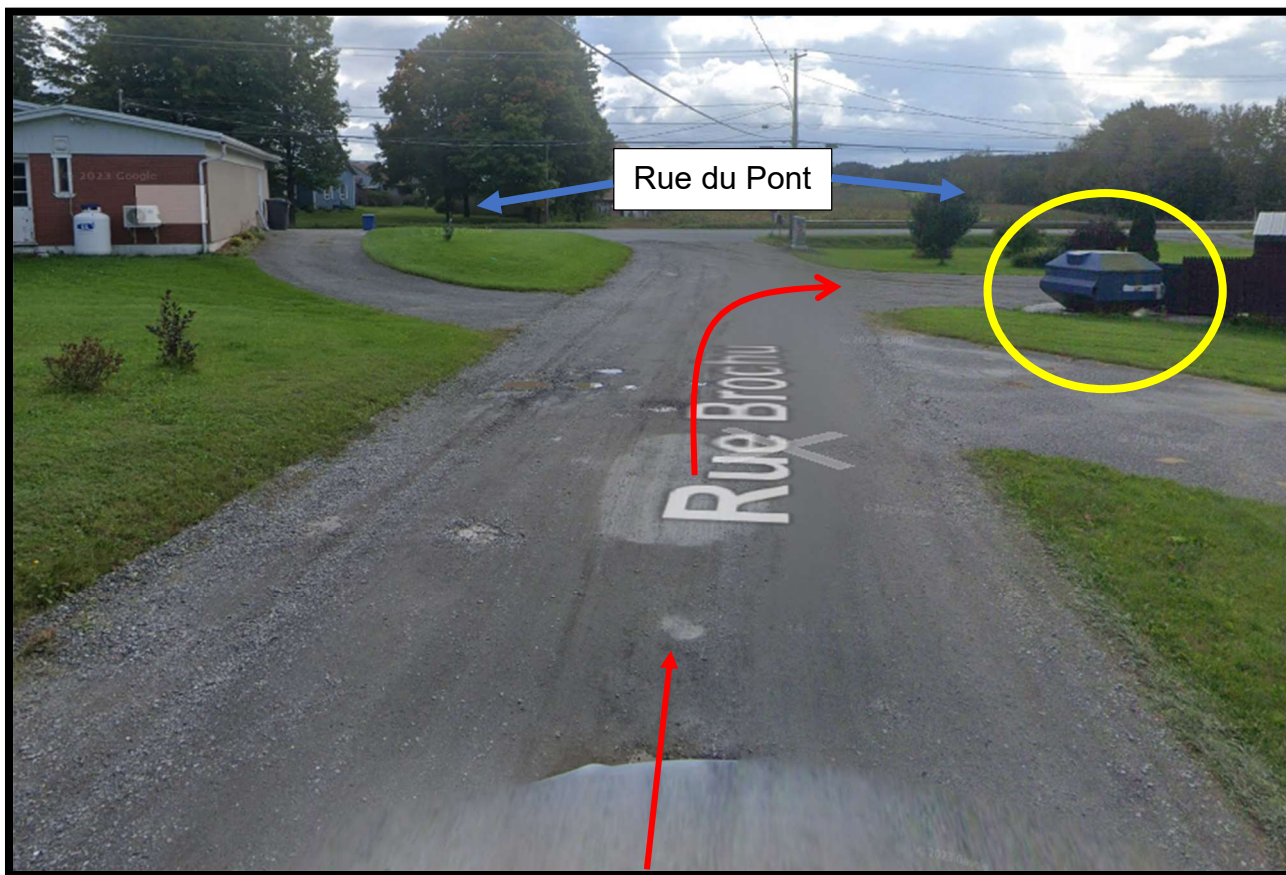
1. Lorsque vous sortez du stationnement du chalet, tournez à droite sur le chemin de la Traverse.



2. Suivez le chemin de la Traverse jusqu'à ce que vous voyiez les bacs ci-dessous sur votre gauche. Ce sont les bacs à poubelle seulement. ATTENTION – Vitesse limitée à 20 km/h.



3. Finalement, en poursuivant votre chemin vers la rue du Pont, vous trouverez le bac à recyclage sur votre droite.



La Rivière-Chaudière – Proximité (Danger)

Notre chalet est situé directement en bordure de la rivière Chaudière.

Celle-ci est tout autant majestueuse que dangereuse. Aucun accès à la rivière ne devrait être tenté et une distance minimale de quelques mètres devrait être maintenue, entre vous et le bord du terrain à la rivière, en tout temps afin d'éviter tout accident malheureux.

Les parents doivent exercer une surveillance constante sur leurs enfants à l'extérieur afin d'éviter qu'un drame ne se produise.

Plusieurs accès à la rivière ont été aménagés par la municipalité et/ou des riverains. Ainsi, il est possible d'aller s'y baigner par endroit ou encore d'y accéder afin d'exercer du paddle-board, du kayak, des sports motorisés, etc... mais pas à partir de notre terrain.

Gestion Chouinard-Voyer Inc. se dégage de toute responsabilité à cet égard.

Foyer au bois – Intérieur

Le bois pour le foyer intérieur n'est pas fourni, à moins d'entente contraire avec le Locateur. Si vous désirez allumer des feux à l'intérieur, veuillez à utiliser du bois de qualité prévu à cet effet.

Le bois fourni pour le foyer extérieur ne doit pas être utilisé à l'intérieur. Celui-ci est humide et de qualité moindre, le brûler à l'intérieur causerait de la fumée noire intense ainsi que des dommages qui seront nettoyés au frais du Locataire.

Veuillez à ne pas brûler plus de 2-3 bûches à la fois dans le foyer intérieur. Une chaudière en métal sera mise à votre disposition afin de nettoyer le foyer des cendres après utilisation.

[Vous serez tenu responsable de l'utilisation de foyer.](#)

Foyer au bois – Extérieur

Le bois pour le foyer extérieur n'est pas fourni de base. Toutefois, nous tenterons de vous en fournir en quantité suffisante pour votre séjour. Si vous n'en avez pas en quantité suffisante, veuillez simplement nous en aviser et nous vous en ferons livrer le plus rapidement possible.

Au Québec, la SOPFEU gère les risques et les restrictions en lien avec les feux extérieurs. Si vous désirez allumer un feu à l'extérieur, vous devez le faire dans l'espace aménagé à cet effet (foyer en brique). Il est obligatoire d'utiliser le pare-étincelles.

Vous devrez également vous assurer qu'il est permis de le faire en visitant le site suivant : [SOPFEU | Restrictions](#).

Gestion Chouinard-Voyer Inc. se dégage de toute responsabilité à cet égard.

Le Locataire assume tous les risques et responsabilités civiles liés aux feux extérieurs qu'il pourrait effectuer.

Règlement sur la qualité de vie – Municipalité de Scott (RM 454-2022)

La municipalité de Scott désire que chaque personne résidant sur son territoire, de façon temporaire ou permanente, soit bien informée de son règlement encadrant la qualité de vie.

En tant que locataire du Chalet Scott – Spa sur Rivière, vous devrez ainsi consulter le règlement en question et le respecter lors de votre séjour dans notre chalet.

Lors de votre réservation, vous avez reçu ledit règlement en version PDF (GCV_004).

Le règlement se trouve à l'adresse suivante :

[Adoption-reglement-454-2022.pdf \(municipalitescott.com\)](http://www.municipalitescott.com/wp-content/uploads/2022/08/Adoption-reglement-454-2022.pdf)

www.municipalitescott.com/wp-content/uploads/2022/08/Adoption-reglement-454-2022.pdf